

Image not found or type unknown



Violence phisique et degradation

Par **Amrou**, le **28/11/2018** à **10:00**

Bonjour,
Je me suis fait frappé au visage par mon ex conjointe et j'ai coupé de poing alors que je tenais ma fille de 6 ans dans mes bras. Ensuite je lui ai laissé notre fille, et elle l'a enfermée dans sa chambre. Croyant qu'elle l'avait touché au visage, j'étais en colère et j'ai frappé dans le mur 2 coups de poing faisant deux trous. Nous avons bu de l'alcool tous les deux.
Cela s'est passé chez elle j'y étais invité, nos enfants sont en garde alternée. J'ai 4 mois de surci et j'ai peur qu'elle porte plainte pour dégradation et ainsi me faire condamner. Je n'ai pas porté plainte mais j'ai été fait unITT 1 jour.
Par ailleurs, une autre personne était là, a vu partiellement les faits mais il minimise les coups de poings en gifles. Est-ce risqué pour moi ?
Que puis-je faire, je ne souhaite pas porter plainte.